

## COMMUNIQUE DE PRESSE



Wabtec France SAS  
3, rue du 19 mars 1962, 92230 Gennevilliers, France

### OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT ET D'ÉCHANGE VISANT LES ACTIONS DE FAIVELEY TRANSPORT SA

Pour l'offre publique d'achat à titre principal : 100 euros par action Faiveley Transport

Pour l'offre publique d'échange à titre subsidiaire : 15 actions ordinaires Wabtec Corporation pour 13 actions Faiveley Transport, dans la limite de 5.375.231 actions Faiveley Transport



Le présent communiqué est établi et diffusé par la société Wabtec France SAS (« **Wabtec France** ») en application de l'article 231-27 1° et 2° et de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** »).

#### AVIS IMPORTANT

Dans le cas où, à la clôture de l'offre publique d'achat à titre principal assortie d'une offre publique d'échange à titre subsidiaire (désignées ensemble l'« Offre »), ou, le cas échéant, de l'Offre réouverte, les actionnaires n'ayant pas apporté leurs titres représenteraient moins de 5 % du capital et des droits de vote de Faiveley Transport, Wabtec France a l'intention de procéder, dans un délai de dix (10) jours de négociation à compter de la publication du résultat de l'Offre, ou, le cas échéant, au plus tard dans un délai de trois mois suivant la clôture de l'Offre réouverte, conformément aux articles L. 433-4 III du code monétaire et financier et 237-14 et suivants du règlement général de l'AMF, à une procédure de retrait obligatoire au prix de l'offre publique d'achat à titre principal afin de se voir transférer les actions Faiveley Transport non apportées à l'Offre (ou, le cas échéant, à l'Offre réouverte).

**Gennevilliers, France, le 23 décembre 2016** – Wabtec France annonce avoir obtenu le visa de l'AMF portant sur l'offre publique d'achat et d'échange initiée par Wabtec France et visant les actions de Faiveley Transport (l'« **Offre** »). L'Offre sera le cas échéant suivie d'un retrait obligatoire.

La note d'information publiée par Wabtec France a reçu le visa n° 16-596 de l'AMF, en date du 22 décembre 2016, en vertu de la décision de conformité rendue ce même jour.

L'Offre est constituée d'une offre publique d'achat à titre principal, assortie d'une offre publique d'échange à titre subsidiaire :

- au titre de l'offre publique d'achat principale (l'« **OPA Principale** ») : Wabtec France offre, à titre principal, aux actionnaires de Faiveley Transport d'acquérir leurs actions Faiveley Transport au prix de 100 euros par action Faiveley Transport ;
- au titre de l'offre publique d'échange subsidiaire (l'« **OPE Subsidiaire** ») : Wabtec France offre, à titre subsidiaire, aux actionnaires de Faiveley Transport, d'acquérir leurs actions Faiveley Transport, dans la limite de 73,22% des actions visées par l'Offre, soit une offre plafonnée à 5.375.231 actions Faiveley Transport contre des actions ordinaires Wabtec Corporation, d'une valeur nominale unitaire de 0,01 dollar, à émettre selon un rapport de 15 actions ordinaires Wabtec Corporation à émettre pour 13 actions Faiveley Transport acceptées à l'apport, après une éventuelle application du mécanisme de réduction des actions présentées, décrit à la section 2.3.3 de la note d'information.

Le nombre total d'actions ordinaires Wabtec Corporation susceptibles d'être émises dans le cadre de l'OPE Subsidiaire s'élève donc à un maximum de 6.202.190.

L'Offre sera ouverte pendant une période de 25 jours de bourse.

Les actionnaires de la Faiveley Transport peuvent apporter leurs actions Faiveley Transport soit à l'OPA Principale, soit à l'OPE Subsidiaire, soit combiner des ordres d'apport à l'OPA Principale et des ordres d'apport à l'OPE Subsidiaire, étant précisé que les ordres d'apport à l'OPE Subsidiaire ne pourront porter que sur une quotité de 13 actions Faiveley Transport ou sur tout multiple de cette quotité.

La procédure d'apport à l'Offre est décrite dans la section 2.5 « *Procédure d'apport à l'Offre* » de la note d'information.

Conformément aux articles 231-13 du règlement général de l'AMF, Société Générale et UBS Limited agissent en tant qu'établissements présentateurs, étant précisé que seule Société Générale garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'Initiateur.

Le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Wabtec France a été déposé auprès de l'AMF le 22 décembre, et mis à la disposition du public conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF.

La note d'information visée par l'AMF et le document reprenant les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Wabtec France sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Wabtec France ([www.wabtec.com](http://www.wabtec.com)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

**Société Générale**, CORI/COR/FRA, 75886 Paris Cedex 18 ;

**UBS Limited**, 69 Boulevard Haussmann, 75008 Paris.

Le présent communiqué a été diffusé par Faiveley Transport au nom et pour le compte de Wabtec France.